



# C'est la rentrée !

## ARNAQUES AUX LOGEMENTS



### HAMECONNAGE

- Des **annonces** sont publiées pour des studios ou des appartements à louer sur plusieurs **plate-formes en ligne**.
- Vous répondez à l'annonce mais l'annonceur prétend **ne pas pouvoir vous faire visiter** le logement selon divers prétextes (habite à l'étranger par exemple).



### AVANCE DE FRAIS

- Les auteurs vous demandent de **payer une avance** (caution, premier loyer) pour réserver le logement et vous mettent en confiance en vous promettant une visite.
- Le paiement est exécuté par **virement bancaire en Suisse ou à l'étranger** alors que **le logement n'existe pas** ou est repris d'un autre site internet.



### COMMENT SE PRÉMUNIR ?



Contrôler l'existence de l'**adresse**



Contactez la **gérance** pour s'assurer que le logement à louer est bien disponible et privilégiez les **rencontres physiques**



Contrôler si cette annonce existe sur d'autres sites



Contactez l'annonceur par le **réseau téléphonique** et non pas via des applications en ligne (Messenger, Google, WhatsApp, etc.)



**Ne jamais transmettre de pièces d'identité** par email ou autres supports numériques



**Faire preuve de bon sens !**



### VOUS ÊTES VICTIME

- Signaler l'annonce suspecte au détenteur de la plate-forme
- Faire bloquer les fonds par sa banque (rappel de fonds)
- Déposer une plainte pénale (munissez-vous de toutes les pièces utiles telles que les messages échangés, contrat, etc.)

#### CONTACT

www.votrepolice.ch  
021 644 44 44



Votre police